INFORMATION PRESSE AVRIL 2025

Économie d'Énergie, acteur multi-spécialiste de l'efficacité énergétique dresse son bilan 2020-2024

Depuis son acquisition par La Poste fin 2019, Économie d'Énergie s'est positionnée comme un partenaire **multi-spécialiste dans le domaine de l'efficacité énergétique**.

Économie d'Énergie a accompagné plus de **2 millions de projets**, accélérant significativement la rénovation des logements individuels et collectifs, ainsi que des infrastructures industrielles et des collectivités locales. En quatre ans, le délégataire de Certificats d'Economies d'Energie (CEE) s'est imposé comme un acteur majeur dans la mise en œuvre et le financement des travaux énergétiques pour ces différents segments.
Au total, plus de **2,1 milliards d'euros** de primes CEE ont été versés à :

- **1,9 million de propriétaires de logements**, permettant de réduire la consommation énergétique et d'améliorer le confort des habitations. Cette initiative constitue un levier essentiel dans la lutte contre la précarité énergétique.
- **2 100 projets portés par des collectivités**. Ces actions ont permis aux collectivités de moderniser leurs infrastructures et améliorer l'efficacité énergétique de leurs bâtiments.
- **5 000 projets réalisés par des entreprises**, en proposant des offres intégrées aux industriels et des financements.
- **2 000 projets de rénovation de logements menés par des bailleurs sociaux**. Ces actions ont permis de mobiliser le secteur privé et le logement social dans la lutte contre le changement climatique.

Sur la seule année 2024, dans un marché perturbé par une conjoncture économique difficile et des incertitudes politiques ayant ralenti significativement les projets de rénovation énergétique, Économie d'Énergie a accompagné plus de **350 000 projets, soit près de 400 millions d'euros de primes CEE versés aux bénéficiaires.**

L'implantation en région a permis à Économie d'Énergie de renforcer son maillage territorial. Cette proximité avec les bénéficiaires permet de mieux répondre aux besoins de chaque région et aux spécificités de chaque secteur.

- **UN DELEGATAIRE MULTI-SECTORIEL**

Économie d'Énergie s'est diversifiée et a renforcé sa présence dans plusieurs segments de l'efficacité énergétique. Les secteurs de l'industrie et du tertiaire représentent une part significative de son activité.

La fin de l'année 2024 marque également le développement de nouvelles activités, notamment dans le secteur des transports. Alors que de nouvelles fiches standardisées ont été publiées pour accompagner la décarbonation de ce secteur, Économie d'Énergie s'est positionnée pour aider et conseiller les entreprises de transport de marchandises et les gestionnaires de flottes.

- **UN ACTEUR DE REFERENCE AU SOUTIEN DE LA TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE**

Tertiaire privé

Fin 2024, Économie d'Énergie a lancé une solution clé en main pour financer les travaux d'efficacité´ énergétique : un leasing pour les professionnels du tertiaire, mais aussi pour les industriels et les acteurs du fret. **L'intégration de la prime CEE** dans le contrat de location réduit l'assiette de financement, tout en permettant de réaliser des économies d'énergie sans solliciter massivement la trésorerie ni recourir à de l'endettement.

Tertiaire public

La consommation énergétique des bâtiments scolaires et éducatifs représente environ 30 % de la consommation énergétique des collectivités territoriales.

En 2023, Économie d'Énergie a signé un partenariat avec la Banque des Territoires dans le cadre du déploiement du **programme d'action EduRénov**.

Économie d'Énergie a notamment participé à la réhabilitation de l'école maternelle Léon Blum à Neuves-Maisons (54). Le délégataire a accompagné la rénovation de cette école de 920 m², en réalisant l'analyse du projet, l'élaboration du plan de rénovation, son suivi ainsi que la réception des travaux. Grâce au dispositif des CEE, il a notamment été possible de contribuer au financement de l'isolation de toiture, de plancher et des murs ainsi que le remplacement des menuiseries de l'établissement. Ces rénovations ont permis de réduire les dépenses énergétiques du bâtiment et ont contribué à améliorer le confort thermique.

Résidentiel collectif social

Dans le cadre de leur politique de développement et de maintenance de leur patrimoine immobilier, les bailleurs sociaux réalisent des actions et interventions qui relèvent du dispositif de CEE. Afin d'améliorer la performance énergétique de leur parc de logements, **l'Union Régionale des organismes HLM du Grand Est** a signé une convention de partenariat avec Économie d'Énergie.

A propos d'Économie d'Energie

Filiale de La Poste depuis 2019, Économie d'Énergie est spécialisée dans l'efficacité énergétique. Elle a pour mission de faciliter et d'accélérer la transition écologique pour tous. Acteur historique et pionnier du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), Économie d'Énergie développe et opère des solutions au service des particuliers, des entreprises, des professionnels et des collectivités. www.economiedenergie.fr